



Guide technique

Appel à manifestation d'intérêt

Marché de Noël d'Alès 2025 du mercredi 3 décembre au mercredi 24 décembre

1-Contexte et objectifs

La ville d'Alès a engagé, depuis 2016, l'opération « Alès Cœur de Ville » visant à rendre le centre-ville plus attractif et en faire le véritable cœur battant du territoire, soutenir les initiatives individuelles ou collectives, favoriser l'entrepreneuriat et permettre de développer une activité importante en centre-ville

Dans le cadre de ce projet urbain global des États Généraux du Cœur de Ville, la ville d'Alès mène des projets sur 5 axes avec l'ensemble de ses partenaires :

- Réhabiliter l'offre pour l'habitant en CV
- Favoriser le développement commercial équilibré
- Développer l'accessibilité et la mobilité
- Mettre en valeur l'espace public et le patrimoine
- Fournir un accès aux équipements et services publics

Par ailleurs, des opérations d'animation du cœur de ville sont organisées tout au long de l'année afin de favoriser la fréquentation et la dynamique du cœur de ville (Féria, Estivales, Fous Chantants, Noël, ...)

Une nouvelle fois cette année, les festivités de Noël seront riches d'animations et d'évènements tout au long du mois de décembre avec la complicité des associations, des commerçants, du service festivité et des managers du cœur de Ville.

Un marché de Noël sera organisé du 3 au 24 décembre afin de proposer aux alésiens ainsi qu'aux visiteurs du centre-ville une offre commerciale ad-hoc apportant une attractivité au cœur de ville.

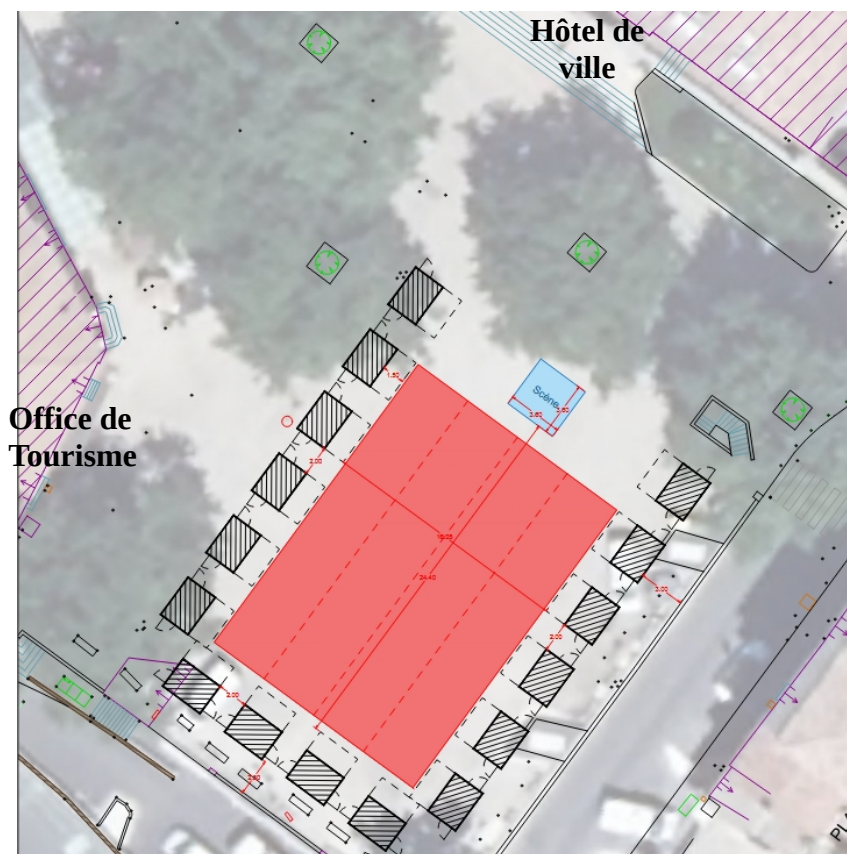
Les semaines du marché seront ainsi proposées

- du mercredi 3 au mardi 9 décembre
- du mercredi 10 au mardi 16 décembre
- du mercredi 17 au mercredi 24 décembre

Chaque candidat peut décider d'être présent pour une semaine comme sur plusieurs en le précisant dans son dossier de candidature.

Dans le cadre de cet Appel à Manifestation d'Intérêt, la ville d'Alès souhaite:

- ## Plan d'implantation des chalets - Parvis de l'Hôtel de ville



- Types de projets

Il est attendu une implication forte, une animation de son stand et une mise en valeur des chalets mis à disposition lors de ce marché de Noël.

- Les projets déposés au titre de l'AMI devront respecter un certain nombre de critères :

Critère relatif à la motivation de la candidature	Expérience, compétence, qualification en lien avec l'activité proposée	De 0 à 2 points
---	--	-----------------

	Projet commercial clairement défini, à titre d'exemple : - Motivation du candidat - Aménagement et décoration envisagés sur le stand - Animation du stand - Moyen de paiement accepté	De 0 à 8 points
Critère sur la qualité de l'offre proposée (revendeur, produits artisanaux, produits de bouches ; provenance ; lien avec Noël)	Qualité de l'offre des produits proposés , par exemple : - Produits locaux - Produits issus de l'agriculture biologique, circuits courts - Produits labellisés (AOP, AOC, IGP...) - Produits issus de métiers artisanaux, métiers d'art - Produits originaux ou singuliers et de qualité	De 0 à 10 points
Total		/20 points

Le panachage entre offre alimentaire et offre artisanale sera optimisé en fonction des candidatures reçues sauf pour la dernière semaine réservée à l'offre alimentaire avant les fêtes de fins d'année.

3. Qui peut répondre à l'Appel à Manifestation d'Intérêt

Cet appel à manifestation d'intérêt s'adresse à l'ensemble des commerçants de produits alimentaires, des artisans ou des commerçants situés dans une proximité géographique d'Alès afin de garder une logique locale. Les commerçants du centre-ville souhaitant faire une boutique éphémère pour Noël sont également éligibles. Les activités issus de territoires peuvent également faire acte de candidature. Dans ce cas, la singularité et la qualité de l'offre proposée sera scrutée.

4. Comment se déroulera la sélection des projets?

Un comité composé d'élus et de techniciens sélectionnera les projets retenus en fonction des critères définis ci-dessus et proposera un plan de stand adapté au projet présenté.

5. Calendrier

- 26 septembre 2025 : lancement de l'AMI
- 12 octobre 2025 : dernier jour pour la réception des candidatures
- Semaine du 13 octobre : analyse des candidatures et sélection des professionnels
- Jeudi 23 octobre 2025 à 19h00 : Réunion avec les exposants sélectionnés
- 3 Décembre 2025 : début du marché de Noël
- 24 décembre 2025 : fin du marché de Noël

6. Comment répondre à l'appel à manifestation d'intérêt ?

- Envoi des dossiers de candidature

Le dossier de candidature peut être retiré à l'accueil du HUP : le HUP : 6, place des Martyrs de la Résistance – 30100 Alès ou par mail : managers@ville-ales.fr

Les candidats pourront rendre leur dossier une fois complet sous pli en les déposant directement à l'accueil du HUP ou bien par mail à l'adresse : managers@ville-ales.fr

Date limite de dépôt des dossiers : 12 octobre 2025

- **Contenu des dossiers**

Les candidats auront à produire un dossier complet avec les pièces obligatoires indiquées. Des pièces additionnelles pourront être produites à la discrétion du pétitionnaire pour appuyer l'intérêt de la candidature.

- **Contacts et renseignements**

Managers de Centre-ville

HUP, 6 place des Martyrs de la Résistance

Tél. : 04.66.56.10.12 Mail : managers@ville-ales.fr